



Plan action 2019- 2020

Doubler la
valeur de
la
production
serricole
au Québec
à l'horizon
2025

Les
producteurs en
serre du
Québec

La serriculture « un vrai projet de société »

Depuis plusieurs années le rythme de développement de la production serricole québécoise n'est pas au rendez-vous. En comparant la croissance de la production en Ontario on constate que le Québec a pris un retard considérable. Et ce malgré la hausse de la consommation de légumes de serre les producteurs québécois perdent des parts de marché au détriment de produits importés, notamment en saison hivernale.

La relance de l'industrie horticole passe selon nous par l'électricité et un support à l'investissement. Le Québec dispose d'un avantage comparatif important avec l'électricité judicieusement utilisée en combinaison avec la biomasse. Pour tirer profit de ces avantages comparatifs les producteurs doivent avoir un accès privilégié à l'électricité et avoir un accès à des sources de financement à la hauteur des besoins.

Pour y parvenir, nous proposons un véritable *projet de société*.

L'objectif de ce projet est de doubler les superficies actuelles en culture de serre et de profiter du plein potentiel de développement, en transformant ici l'électricité en produits sains.

La production en serre c'est une judicieuse utilisation des ressources. Grâce à un environnement de production contrôlé c'est la production qui a le premier effectué un virage vert, utilisant peu de pesticide en production conventionnelle. De plus c'est la principale production biologique de fruits et de légumes au Canada et son plein potentiel n'est pas encore atteint.

L'industrie serricole de la province regroupe près de 900 entreprises de petite et grande envergure, réparties sur l'ensemble du territoire, évoluant en production de légumes, de fruits, et de végétaux d'ornement. La demande pour des produits de serre de qualité et répondant à des critères de saine alimentation est en croissance autant sur le marché québécois que sur les marchés d'exportation. La demande pour des produits biologiques est également en croissance. Nous estimons que la superficie en culture pourrait doubler d'ici 5 ans engendrant des retombées économiques estimées à 345 M\$, en plus de retour de 73 M\$ annuellement en impôt et taxes aux différents paliers de gouvernement (taxes de vente sur les plantes).

- **Accès au financement**

La modernisation et la construction de nouvelle superficie en serre répondant aux exigences d'efficacité, efficacité et sociétale requière un investissement de 4 M\$/ha tout en générant des revenus annuels de 1,5 M\$/ha. Les producteurs en serres doivent investir dans la modernisation de leurs installations et équipements. En effet, près de 50% de nos serres existantes ont plus de 25 ans. Afin d'être compétitif face aux produits de l'Ontario et du Mexique, nous devons améliorer le niveau de technologie de nos entreprises, prolonger la période de production et augmenter nos superficies.

Pour ce faire nous proposons, la mise en place d'un fonds d'investissement de 200 M\$ afin de stimuler la croissance. Au coût de 4M\$/ha, nous pourrions construire plus de 50 ha de serre moderne et hautement

productive pour mieux approvisionner le marché local et développer le marché d'exportation en fruits et légumes frais et de qualité.

Rappelons également que la Financière agricole du Québec ne peut investir plus de 15 M\$ dans une entreprise agroalimentaire. Une entreprise de classe mondiale doit s'étendre sur une dizaine d'hectares de production. Comme nous le disions au coût de 4 M\$/ha l'investissement requis est de 40 M\$ pour 10 ha de production. Certaines entreprises ontariennes exploitent plus de 100 Ha en culture. On doit donc disposer d'un fond d'investissement destiné au financement d'exploitation de moyennes et grandes tailles.

Ce fond pourrait être constitué en collaboration avec des partenaires tels : Investissement Québec, le Fond FTQ, Desjardins, Fondation, des Institutions financières et autres

- Accès à une énergie renouvelable à prix compétitif

À ce jour, nous estimons que plus de 400 entreprises utilisent les produits pétroliers comme source d'énergie principale pour le chauffage des serres. Depuis plusieurs années, nous travaillons activement à accroître l'utilisation de l'électricité en production serricole afin de réduire les émissions de GES provenant de la combustion du mazout et du gaz propane.

Malheureusement, nous constatons encore aujourd'hui, que faute de solution électrique abordable ou encore, faute d'accès au réseau de distribution de

l'électricité triphasé, les producteurs en serre n'ont d'autre choix, dans bien des cas, que d'avoir recours au propane pour chauffer leurs serres.

Afin de soutenir un développement durable du secteur, nous demandons au gouvernement de dédier un bloc de 1 térawattheure des surplus d'Hydro-Québec, à un tarif de 3¢/KWH, au secteur serricole du Québec. Selon notre compréhension ce bloc d'énergie a un coût marginal très faible pour la Société puisque à chaque année on laisse couler de l'eau des barrages sans y produire de l'électricité, une énergie perdue!

Nous croyons que cette avenue offre au Gouvernement une option gagnante en tout point. En plus, de permettre l'utilisation d'une partie des surplus d'Hydro-Québec, cela permet de stimuler le développement durable de la serriculture au Québec et d'augmenter la production de produits sains pour la population québécoise tel que le prévoit la Politique bioalimentaire. Avec seulement 4% des surplus d'électricité (1TWh), nous pourrions éliminer complètement toutes les importations en provenance du Mexique ou autres durant l'hiver grâce à l'éclairage de photosynthèse et offrir une gamme complète de fruits et légumes frais 12 mois par année à toute la population. Ça c'est un vrai *projet de société!*

Pour les producteurs, il s'agit là d'un incitatif essentiel afin d'établir une véritable stratégie de développement de la serriculture et de positionner le Québec en tant que leader dans la production de fruits et légumes de serre. Cette demande vient en fait remplacer le rabais d'électricité offert par le Ministère des Finances. Ce

rabais bien que pertinent dans certains cas freinent l'investissement. En effet, il est plus difficile de planifier un investissement de 40 M\$ en présentant un plan d'affaire qui s'étend sur plusieurs années avec l'appui d'un programme à fin déterminé. Nous pensons qu'un bloc d'énergie dédié à la croissance du secteur viendrait combler les lacunes actuelles du programme.

Par ailleurs, l'électricité est la seule ressource disponible à la photosynthèse des plantes sans émissions de GES. En produisant ici des fruits, des légumes et des plantes on contribue à réduire l'impact des changements climatiques tout en valorisant la biomasse et l'électricité afin de réduire les émissions GES générées par le transport des produits importés.

- Appui à l'innovation

Afin de soutenir le déploiement de ce vaste chantier et d'accompagner les entreprises serricoles dans la modernisation de leurs installations, le développement d'une expertise spécialisée en serriculture (chefs de culture) est essentielle. Un support à l'innovation permettrait de stimuler le développement et la croissance.

Dans ce contexte, nous sollicitons le Gouvernement et des partenaires à la mise en place d'une chaire de recherche en appui à la formation universitaire en serriculture et afin de développer une expertise technique favorisant l'utilisation de l'électricité dans le secteur que ce soit pour le chauffage de source géothermique, de pompe à chaleur pour la déshumidification et climatisation l'été et le chauffage de précision, ou encore pour l'éclairage de photosynthèse et l'automatisation.

Conclusion

Comme vous pouvez le constater, Les Producteurs en serres du Québec misent sur un *projet de société* conforme au principe de développement durable valorisant l'utilisation d'une énergie propre et renouvelable ; l'hydroélectricité. Le Québec dispose d'une marge de manœuvre suffisante en matière d'électricité et nous espérons qu'une partie de celle-ci sera mise à profit pour le développement de la serriculture au Québec.

Mentionnons qu'une partie des sommes requises pourrait provenir du Fonds vert puisqu'en favorisant l'utilisation d'une énergie propre pour la modernisation de nos installations, comme nous le proposons, nous contribuons directement à l'atteinte des objectifs de réduction des émissions de GES.

Actions pour doubler la valeur des ventes d'ici 5 ans, atteindre 600 M\$/année

Financement

Faciliter l'accès au financement pour les petites et moyennes entreprises 15 M\$ et moins	Améliorer l'accès au financement offert par la FADQ pour les entreprises de moins de 3 Ha, surtout pour celles de moins de 5000 M ²
Ministère de l'économie, et investissement Québec	Mettre en place un fond spécialisé d'investissement d'une valeur de 200 M\$
Partenaire au financement	Partenariat Hydro-Québec pour des emplacements et Utica pour la géothermie profonde
Gestion des risques associés aux changements climatiques.	Réduire le niveau de risques en production biologique et conventionnelle afin de faciliter le financement des entreprises.

Électricité

Réduire les émissions de GES	Accès à un bloc d'électricité de 1 TWH par année au coût de 3¢/Kwh en remplacement du mazout et du propane
Améliorer la compétitivité des entreprises de production qui utilisent l'éclairage de photosynthèse	Accès à un bloc d'électricité de 1 TWH par année au coût de 3¢/Kwh pour l'éclairage de photosynthèse

Innovation

Faire progresser la science sur l'utilisation de l'électricité en production serricole autant pour le chauffage, le chauffage de précision que l'éclairage de photosynthèse	Mise en place d'une chaire de recherche industrielle. Éclairage, géothermie, thermopompe, chauffage de précision, accumulation d'énergie
Améliorer la compétitivité des entreprises de production et réduire les coûts et les risques de production	Mettre en place un fond de financement de projets d'innovation. Réaliser des projets d'innovation.
Main d'œuvre spécialisée	Faciliter et appuyer la formation de techniciens spécialisés en production.

Revenu du marché

Maximiser le revenu du marché pour les producteurs	Système de veille commerciale et stratégique sur les marchés intérieurs et d'exportation
	Valorisation de l'origine québécoise des produits de serre
	Étudier la répartition des marges dans la filière entre les différents maillons.